



St MANVIEU
NORREY

La
#9

BACOUETTE

Journal municipal • Février 2025



Dans ce numéro...

Vie municipale
Sur la commune
Entrepreneurs et commerçants
Associations
Compétences Caen-la-Mer
Environnement
Travaux : Urbanisme · Voirie
Finances
Commission Scolaire
Commission Culture
CCAS
Chronique historique
Astuce maison
Agenda
État civil
Informations utiles



MAIRIE

3 Place Charles de Gaulle
14740 Saint-Manvieu-Norrey

02 31 80 01 99
mairie@saintmanvieunorrey.fr
saintmanvieunorrey.fr
mairiesaintmanvieunorrey

ACCUEIL

Lundi	de 15h à 18h
Mardi	de 9h à 12h
Jeudi	de 15h à 19h
Vendredi	de 15h à 18h

URGENCES

Pompiers.....	18 ou 112
Gendarmerie.....	17
SAMU 14.....	15
Violences intra familiales	114
SOS Enfance maltraitée.....	119
SOS Amitié Caen	02 31 44 89 89
Gaz.....	0 800 47 33 33
Électricité	09 72 67 50 14

Chères Manoreyses, chers Manoreys !

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter que l'année 2025 soit guidée par les valeurs qui devraient toujours nous animer collectivement, celles de solidarité, de fraternité et de partage qui constituent le socle du bien vivre ensemble dans notre commune. L'année 2024, qui s'achève a laissé, je pense à tous, un goût amer. Sur le plan international comme sur le plan national, elle a été, hélas, plutôt anxiogène. Mais en feuilletant l'album souvenirs de Saint-Manvieu-Norrey, on se rend compte qu'elle a été particulièrement riche et festive et je tiens à remercier en particulier les élus, les agents et les bénévoles des associations pour leur engagement et pour leurs actions qui rendent au quotidien notre commune plus vivante et plus humaine.

L'année 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices au niveau du contexte national, nous le savons tous. Nous allons devoir construire un budget en mars en étant très prudents. L'État a enfin adopté un budget depuis la fin janvier 2025. Mais les restrictions budgétaires auxquelles nous serons soumis en matière de subventions et de dotations et auxquelles nos partenaires (Caen la mer, le Département, La Région) devront faire face auront forcément un impact sur notre capacité à réaliser nos projets. Mais cela ne doit pas nous empêcher de continuer à travailler pour le futur de la commune. Je nous souhaite à tous de ne jamais oublier que notre destin est entre nos mains et que c'est ensemble que nous avons le pouvoir de surmonter les difficultés et de façonner un village dynamique et tourné vers l'avenir.

Zoom sur les projets de 2025

- **Jeunesse et éducation** : nous travaillerons à renforcer les infrastructures destinées aux jeunes. Et malgré les incertitudes liées à l'instabilité politique de notre pays, nous continuerons de faire avancer le projet de regroupement de nos écoles ainsi que le projet de rénovation du cœur de bourg de Saint-Manvieu-Norrey. Nous allons créer aussi un pôle petite enfance à Norrey. Nous avons trouvé enfin une solution pour que le Relais Petite Enfance puisse continuer de fonctionner sur notre commune.
- **Développement durable** : nous allons voir sortir de terre le projet de piste cyclable qui ira de Cheux vers Carpiquet porté par Caen la Mer et la commune. Et pour la seconde année consécutive, nous planterons à nouveau une haie en partenariat avec une association du Fresne-Camilly.
- **Agents communaux et intercommunaux**. Marie-Claire Brosset et Yannick Moisan partent en retraite. Nous avons déjà recruté un nouvel agent communal pour s'occuper des bâtiments et le recrutement est lancé pour trouver un agent d'entretien pour nos équipements. Côté agents de Caen la Mer, Stéphane Lemore travaillera maintenant à temps plein au service de la voirie et des espaces verts.

Continuons à avancer ensemble, à porter haut les couleurs de notre village, et à bâtir un avenir à la hauteur de nos espérances.

Léonie Angot-Hastain, Maire

NAISSANCES

Constance Diaz	20 septembre 2024
Andréa Cosnard	29 octobre 2024
Marius Lemaître	16 novembre 2024

MARIAGES

Aurélie Martin & Emeric Catherine	1 ^{er} juin 2024
Thomas Fleury & Déborah Bodereau	20 juillet 2024
Anne-Sophie Joubert & Geoffrey Tourbez	21 sept. 2024
Nicolas Defaudais & Lidwine Châtel	5 octobre 2024

DÉCÈS

Jacqueline Ledoux (née Ody)	18 septembre 2024
-----------------------------	-------------------



ACTUALITÉS

Abonnez vous !

La page Facebook de la **Mairie** vous informe au fil des jours !

État civil



INAUGURATION DU TIERS-LIEU

Nous avons inauguré le Tiers-lieu le 15 novembre 2024 en présence de Joël Bruneau, notre député, de Nicolas Joyau, Président de Caen la Mer et des conseillers départementaux Myriam Letellier et Philippe Laurent.

Notre équipe municipale a voulu rénover ce lieu qui en avait grand besoin, en ouvrant ce qu'on appelle un Tiers-lieu. C'est un endroit qui permet de proposer de nouveaux services aux habitants pour réduire la fracture numérique. Notre objectif est aussi de redonner de la vie à notre commune pour qu'elle ne soit pas une cité dortoir mais aussi une cité où les gens ont envie d'échanger, de travailler ensemble, et de partager un espace qui vivra grâce à vos initiatives !



TÉLÉTHON

Ce nouveau rendez-vous avec le Téléthon 2024, 33^{ème} du nom sur notre commune, fut à nouveau une grande réussite. En effet, nous avons pu verser aux malades, par le biais de l'AFM, Association Française contre les Myopathies, **une somme totale de 14 750 €**, fruit de l'investissement de la trentaine de bénévoles réunis sous l'égide de Régis Duchemin, des nombreux donateurs et participants aux diverses activités ainsi que des 70 partenaires qui nous accompagnent toujours généreusement.

Ce résultat qui se situe dans le top 5 de la collecte départementale (sur 140 manifestations) démontre encore une fois la volonté de chacun d'entre nous de faire preuve de solidarité.

- **Combien cette rénovation a-t-elle coûté ?**
La rénovation a coûté environ 200 000 € mais nous avons touché 75 % de subventions : 66 000 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et 85 511 € du Conseil Départemental. La commune a financé ce projet à hauteur de 49 145 €.

- **Qui gère ce Tiers-lieu ?**

Notre conseiller délégué, Julien Derenemesnil, est chargé de l'administration de ce nouvel espace. Nous avons recruté Jordane Gras pour organiser l'animation numérique. Il s'occupait déjà de la gestion du parc informatique de la commune. Sandra Bayeux, assistante des services éducatifs, a également installé son bureau dans cet espace où elle pourra recevoir les parents.

- **Que peut-on faire dans ce Tiers-lieu ?**

Vous pouvez vous former au numérique, venir consulter la permanence du Point info 14. Utiliser la photocopieuse (règlement de vos quantités en mairie). C'est aussi un lieu ouvert aux associations. Et pour que ce lieu vive, **vos initiatives sont les bienvenues.**

- **Comment appelle-t-on cet endroit ?**

Nous avons choisi « *Le trait d'union* ». Le Trait d'Union n'est pas seulement un lieu physique ; c'est un symbole de notre volonté de rassembler, de créer des liens et de favoriser les échanges. Dans un monde où l'isolement peut parfois nous guetter, nous avons voulu créer un espace où chacun pourra venir participer à des animations ou en proposer. Nous souhaitons encourager la collaboration entre les habitants, les associations, les entrepreneurs et tous ceux qui souhaitent contribuer à la vie de notre village. Ce lieu sera, nous l'espérons, un carrefour d'activités, peut-être un incubateur d'idées et un foyer de créativité.



RELAIS PETITE ENFANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'État a transféré la compétence Petite enfance aux communes. Pour une commune de 2000 habitants comme la nôtre, cela signifie que nous devons assurer le recensement des besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles. Nous devons informer les parents sur les modes de garde disponibles.

Ces missions étaient en partie assurées jusque-là par le Conseil départemental et par le Relais petite enfance. Nous avons signé une convention avec Familles rurales pour garantir la continuité du service assuré par Lucie Roy.

Pour répondre aux besoins des 22 assistantes maternelles de la commune,

nous avons proposé de regrouper toute son activité à Norrey dans la salle Espace Rencontre.

Elle emménagera courant février dans le bureau disponible à Norrey (accessible aux personnes en situation de handicap) et la salle de réunion sera mise à sa disposition pour les activités qu'elle organise pour les assistantes maternelles et qui avaient été transférées au BEJ de Rots.

Contact : "Relais Petite Enfance l'Oasis"
✉ rpe.oasis@famillesrurales.org



Les nombreuses activités (marathon d'orthographe des écoles, les concours divers, l'après-midi consacré aux enfants, le loto avec ses nombreux lots qui a réuni 130 personnes, la confection et la vente de 4 300 crêpes et galettes fabriquées par nos vaillantes crépières, etc...) ont permis à plus de 600 personnes de participer à cette œuvre de solidarité face à la maladie.

Toute l'équipe remercie l'ensemble des participants sans oublier les élèves et les enseignants des écoles de Saint-Manvieu-Norreys, de Cheux et de Carpiquet, et l'apport logistique et financier de la mairie de Saint-Manvieu-Norreys.

Le rendez-vous est pris pour les 5 et 6 décembre 2025. Nous comptons à nouveau sur vous !

VOLTIGE

Après 4 ans et demi de combat, nous avons enfin pu faire entendre les doléances des habitants de Marcelet et un compromis a été trouvé pour réduire les nuisances de la voltige.



La Commission Consultative de l'environnement de l'aéroport de Caen-Carpiquet a validé le fait que la voltige s'arrêtera les dimanches et jours fériés à partir de 12h30 (sauf jours de manifestations) à partir de la saison prochaine. En revanche, ils voleront non-stop les samedis. Nous avons obtenu une simplification de la charte de l'environnement de l'aéroport pour plus de lisibilité pour les habitants en ce qui concerne les horaires des vols. Nous resterons bien entendu très vigilants quant à l'application des nouvelles dispositions et nous continuerons à militer pour que les horaires coïncident le samedi avec ceux qui sont applicables aux habitants quand ils utilisent leur tondeuse. Si des nuisances venaient à persister, n'hésitez pas à nous faire remonter vos problématiques.

BOOM D'HALLOWEEN À NORREY

Les monstres et les sorcières ont mis une ambiance du tonnerre à la salle Espace Rencontre le 31 octobre 2024. La municipalité a offert le goûter avant de partir à la chasse aux bonbons !

NOUVELLE DSP, DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS POUR L'AÉROPORT

Compétence de Caen la Mer

Fabrice Deroo, conseiller communautaire de la commune, a voté contre la nouvelle délégation de service public de l'aéroport.

En cela, il s'est fait l'écho de l'inquiétude que vous nous faites remonter, à savoir : quelles seront les conséquences pour la commune concernant l'augmentation de 50% du trafic de l'aéroport et le choix de nouvelles destinations purement touristiques comme cela a été annoncé dans la presse ? Nicolas Joyau, Président de Caen la Mer, a d'ores et déjà répondu à certaines des questions que nous lui avons posées. Il n'est pas question de revenir sur l'abandon du projet de dévoiement de la RD9 qui prévoyait l'accaparement de 25 hectares agricoles, et la zone Ouest de l'aéroport située sur le territoire de Marcelet ne fera plus partie du domaine aéroportuaire. Elle pourra faire l'objet d'un projet de zone photovoltaïque.

Mais il subsiste des interrogations :

- **Est-ce que la Communauté urbaine a demandé au délégataire de mener des mesures de la qualité de l'air et des nuisances sonores liées au trafic aérien ?**
Nous rappelons que les mesures conduites en 2019 ont révélé des taux importants de pollution aux particules fines au niveau de l'aéroport situé auprès du quartier de Marcelet et dans le quartier de Norrey (quartier situé sous le couloir aérien).
- **Va-t-on traduire en actes ce qui a été voté dans la loi Climat et Résilience ?**
Celle-ci prévoit en effet une étude ayant pour objet de déterminer si les projets d'un gestionnaire d'aéroport ont ou non pour effet d'accroître les capacités d'accueil de l'aérodrome et dans l'affirmative, d'initier une étude complémentaire visant à montrer si l'opération entraîne une augmentation nette des émissions de Gaz à Effet de Serre générées par l'activité aéroportuaire par rapport à l'année 2019. Ces études sont-elles prévues dans le cadre de la négociation de la D.S.P et seront-elles consultables ?

Et nos objections sont nombreuses : À l'heure où l'on met en place une Z.F.E., (Zone à Faible Émission), à Caen, il nous apparaît totalement inopportun d'envisager le doublement du trafic de l'aéroport de Caen-Carpiquet. Cela laisse entendre qu'on va protéger les habitants de Caen en interdisant la circulation des véhicules les plus polluants mais qu'on va laisser l'aviation polluer les zones hors Z.F.E. en toute impunité. Certes, le nombre de rotations est en baisse car les flottes d'avions ont changé, mais rien ne garantit que les compagnies avec lesquelles le délégataire acceptera de travailler iront dans le même sens. L'évocation dans la presse du fait que les futures destinations ne seraient que des pistes de travail ne nous rassure pas. Les accords passés avec le groupe Alliance nous apparaissent en l'état de ce qui est annoncé dans les médias, aller à l'encontre des problématiques environnementales liées au dérèglement climatique. L'A.D.E.M.E, (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), recommande de baisser globalement de 13% le trafic aérien en France pour que notre pays puisse atteindre ses objectifs dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Alors que la Communauté Urbaine a enclenché une politique ambitieuse de développement des mobilités durables pour les déplacements du quotidien, il nous semble que poursuivre cette **politique pour nos déplacements de loisirs serait pour le moins cohérent**.

Apprendre à utiliser des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement pour nos voyages pour préserver la planète et les quartiers situés sous le couloir aérien, voilà qui devrait plutôt être au cœur de nos préoccupations politiques aujourd'hui.





SPECTACLE DE NOËL

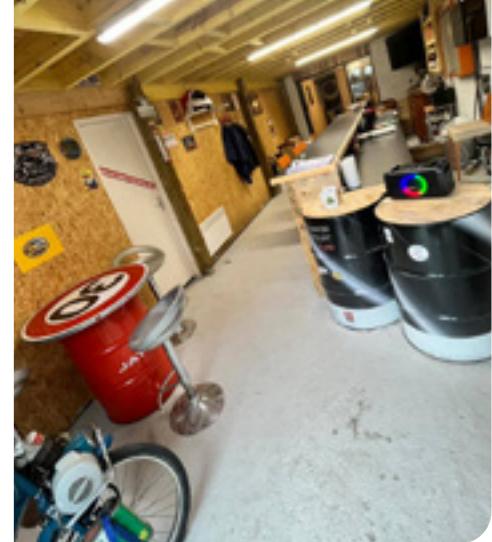
La Commission jeunesse a offert un spectacle aux enfants de la commune le samedi 21 décembre 2024. Pour ce rendez-vous d'avant Noël, **Aurore Lejemtel** et **Sarah de Foresta** ont présenté un spectacle mêlant humour et contes théâtralisés, en attendant l'arrivée du Père Noël, qui a gentiment fait un détour exceptionnel par notre commune et a donné des chocolats aux enfants pour les faire patienter jusqu'au 24 décembre.

CAFÉ ASSOCIATIF

"Au garage" a ouvert ses portes le samedi 11 janvier 2025. L'inauguration effectuée par Madame le Maire a permis aux Manoreys et Manoreyses de découvrir ce lieu qui permettra aux habitants de la commune de se réunir. Chaque habitant est le bienvenu afin de découvrir une ambiance chaleureuse autour de produits principalement locaux. Venez vivre ou revivre les plaisirs du flipper, des jeux de fléchettes électroniques et autres jeux rigolos.

L'objectif de ce café est de retrouver un lieu de vie et de partage sur Norrey. Plusieurs activités seront proposées, notamment des marches collectives, balades à motos, balades en solex, exposition de voitures anciennes, soirées jeux, initiation de courses à pied, sortie vélo et de nombreuses autres activités...

Actuellement, les jours d'ouverture sont les samedis et dimanches de 15h à 22h. Ces horaires seront adaptés en fonction des activités proposées et de la disponibilité des bénévoles. Le café proposera un service d'entraide entre les habitants. Le café recherche également des artistes locaux afin d'organiser régulièrement des animations. **Vos idées sont les bienvenues !**



Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune.

Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez : c.lecerf@saintmanvieunorrey.fr ou [06 64 77 06 91](tel:0664770691).

L'ATELIER DE SUZIE

Suzie Hue, monitrice éducatrice et passionnée de loisirs créatifs depuis toujours.

J'ai récemment créé ma micro-entreprise pour partager mon savoir-faire. Mes ateliers créatifs offrent une opportunité unique de s'initier à diverses techniques artisanales tout en développant son expression personnelle. Mon objectif est de vous offrir des ateliers créatifs où l'on explore, s'exprime et se découvre dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Il est important pour moi de rendre l'art accessible à tous, en proposant des activités qui favorisent l'expression

créative et la détente. Grâce à mon expérience en tant que monitrice éducatrice, je sais adapter mes ateliers aux besoins et aux capacités de chacun, créant ainsi un environnement accueillant et inclusif.

Bijoux en origami, papier et cuir : lors de ces ateliers, je vous invite à découvrir l'art de la fabrication de bijoux originaux en utilisant des matériaux comme le papier, le cuir et la technique de l'origami. Chaque participant apprendra à concevoir et réaliser soi-même des boucles d'oreilles uniques, alliant créativité et savoir-faire artisanal.

C'est une occasion parfaite pour créer des pièces personnalisées tout en explorant des techniques traditionnelles modernes.

En plus de la création de bijoux, j'anime également des ateliers variés : modelage, découpe de papier (création de cartes personnalisées), peinture, dessin, création de badge et pliage de papier. Ces activités offrent une multitude de techniques artistiques simples pour s'exprimer et laisser libre cours à son imagination. Chaque atelier est conçu pour permettre aux participants de découvrir de nouvelles compétences tout en s'amusant et en créant des objets uniques.

Les ateliers peuvent se dérouler à mon domicile (3 personnes maximum), à votre domicile, en structure ou différents lieux de la commune. Ils s'adressent à toutes les tranches d'âge.

Que vous souhaitiez apprendre une nouvelle technique, créer des objets uniques ou simplement passer un bon moment, ces ateliers sont fait pour vous ! Ils durent en général entre 1h30 et 2h, offrant suffisamment de temps pour explorer chaque technique tout en créant à son propre rythme.

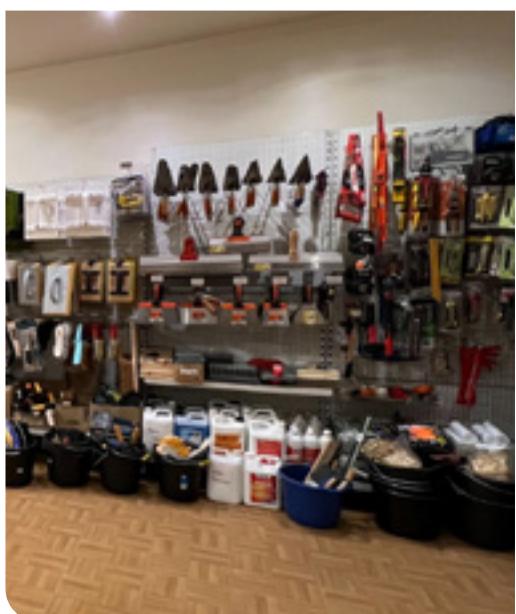
L'atelier est ouvert les samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Contact : 13 bis, rue de Bouliesse
[06 25 92 43 30](tel:0625924330)
suziehue@gmail.com
[L'Atelier de Suzie](https://www.facebook.com/LAtelierdeSuzie)
[latelierdesuzie14](https://www.instagram.com/latelierdesuzie14)



Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune.

Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez : c.lecerf@saintmanvieunorrey.fr ou [06 64 77 06 91](tel:0664770691).



FD MATÉRIAUX

Bienvenue chez FD Matériaux, votre expert en matériaux de construction à Saint-Manvieu-Norrey depuis 2008. En tant qu'entreprise familiale, nous sommes fiers de notre héritage et de notre engagement envers la communauté locale.

Nos produits et services : nous proposons une gamme complète de matériaux de construction, incluant des enduits de qualité supérieure des marques Weber et VPI, ainsi que tout le matériel nécessaire pour vos projets de bricolage. Que vous soyez un professionnel du bâtiment ou un bricoleur passionné, vous trouverez chez nous tout ce dont vous avez besoin.

Nos plus : Relais Colis depuis quelques mois, nous avons élargi nos services pour devenir un point relais pour Colissimo, Chronopost, et DPD, offrant à nos clients une solution pratique pour l'envoi et la réception de colis. Notre engagement : chez FD Matériaux, nous nous efforçons de fournir un service clientèle exceptionnel et des conseils d'experts pour garantir la réussite de vos projets. Notre équipe dédiée est là pour vous aider à chaque étape, en vous offrant des produits de qualité et un service personnalisé. Merci de faire confiance à FD Matériaux pour tous vos besoins en matériaux et services de bricolage.

Contact : Mustafa YILMAZ
13 Bis route de Caen 14740 Saint-Manvieu-Norrey
m.juriste@live.fr - [06 77 86 29 08](tel:0677862908)

NOUVEAUX COMMERCES AMBULANTS

À Saint-Manvieu, le **Roi de la Bezette** est présent avec son Food truck tous les jeudis, lors du marché, pour vous proposer des saucisses artisanales et des frites maison dès 17h.

Contact : [06 60 87 45 06](tel:0660874506)

À Norrey, **Caz'O'bois** est présent tous les mercredis soirs avec de délicieuses pizzas au feu de bois, rue de la Gare, près de l'ancien garage.

Contact : [06 58 55 39 39](tel:0658553939)



Cet espace est dédié aux associations de la commune pour présenter leurs activités et leur actualité.
N'hésitez pas à nous contacter pour le prochain journal : c.lecerf@saintmanvieunorrey.fr ou [06 64 77 06 91](tel:0664770691).

ASSOCIATION MANOREYSE SPORTS ET LOISIRS

DANSE DE SALON

L'initiation à la danse de salon a repris le 13 septembre 2024. Les cours, animés par **Philippe et Ghislaine Mercier**, bénévoles à l'AMSL depuis 11 ans, ont lieu tous les vendredis de 18h à 20h à la salle de la Londe à Saint-Manvieu-Norrey. Le nombre d'inscrits est passé de 17 la première année à 58 pour cette saison 2024-2025. Pendant 1h30, les bases de danses en couple sont enseignées (*valse, tango, paso doble, cha cha cha, rock, fox-trot, bachata...*), la dernière 1/2h est consacrée aux danses en ligne. Ces 2 heures se passent dans une ambiance particulièrement conviviale.



VIDE-GRENIERS ORGANISÉ PAR L'AMSL

Le 29 septembre 2024 a eu lieu la foire aux greniers sur le secteur de Norrey. Cette journée a été un moment de convivialité et de rencontres intergénérationnelles. Les exposants se sont rassemblés pour vendre des objets d'occasion, de collection, des vêtements, babioles et pour les visiteurs l'occasion de dénicher des trésors cachés.

L'AMSL remercie tous les bénévoles et l'union bouliste pour leur aide ainsi que le Massalia pour la restauration et la vente de crêpes.

Rendez-vous le 14 septembre 2025 à Saint-Manvieu.

AIAE : CESSATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'AIDE À L'EMPLOI

Cette association qui regroupait les communes de Saint-Manvieu-Norrey, Le Fresne Camilly, Rosel, Cairon, Authie, Rots et Carpiquet a dû enclencher un processus de licenciement de sa salariée, **Stéphanie Fautras**.

Suite au retrait d'un certain nombre de communes en 2019, l'association avait des finances en baisse qui ne permettaient plus de couvrir les frais de fonctionnement de l'association et de rémunérer correctement la salariée. Le financement reposait sur une cotisation annuelle qui était versée par les municipalités. Nous regrettons de ne pas avoir pu trouver d'accord entre les communes membres pour pérenniser cette activité. Les demandeurs d'emploi qui étaient suivis par l'A.I.A.E. seront réorientés vers France travail ou la C.A.L.M.E.C. (service de Caen la Mer). Nous remercions **Stéphanie Fautras** pour les 20 ans qu'elle a accomplis au service des communes et pour son remarquable travail d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.

HASTINGS FOOTBALL CLUB RCSMN

L'ensemble du club souhaite une bonne année 2025 à toutes et tous, remplie de bonheur, de réussite sportive et personnelle !

LOTO DU CLUB

Avant les vacances de Noël, notre club a organisé un week-end loto à Saint-Manvieu-Norrey qui a rencontré un grand succès avec plus de 600 personnes sur 3 jours !

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes présentes, aux bénévoles dévoués qui ont œuvré sans relâche, à nos partenaires et sponsors qui ont contribué à la réussite de cet événement ainsi qu'à la commune. Grâce à votre soutien, les fonds récoltés permettront de continuer à développer nos projets pour le club et notre école de foot, au service de nos jeunes joueurs et joueuses.



INAUGURATION DU MINIBUS DU CLUB

Le Hastings FC RCSMN a organisé l'inauguration de son tout nouveau minibus 9 places avant le début des vacances Noël ! Ce véhicule représente bien plus qu'un simple moyen de transport pour le club, c'est un symbole de mobilité, de solidarité et de développement pour notre club et notre école de foot.

Nous tenons à remercier chaleureusement les municipalités, nos mécènes et sponsors, notre partenaire bancaire, ainsi que les représentants du département et de la région pour leur présence et pour leur soutien précieux dans la réalisation de ce projet. Grâce à eux, nos jeunes joueurs et joueuses pourront désormais se déplacer plus facilement pour leurs compétitions et événements sportifs.

Ensemble, continuons à faire grandir le Hastings FC RCSMN !



NOËL DU CLUB

Le mercredi 18 décembre 2024 a eu lieu le Noël du club sur les infrastructures de Saint-Manvieu-Norrey pour tous les licenciés de l'école de foot, de U6 à U13, de l'Hastings FC RCSMN.

Au programme : un tournoi futsal pour l'ensemble des catégories, un goûter et la visite surprise de "l'Hastigre" et d'un certain monsieur avec une barbe blanche.

Le père Noël n'est pas arrivé les mains vides ! Nos jeunes ont pu recevoir un cadeau de sa part avec un gobelet au logo du club accompagné de stickers et de bonbons. Un grand merci à tous les éducateurs et bénévoles pour leurs investissements afin d'organiser cet événement.

Samuel Bellenger · Hastings FC RCSMN

LES PIERRES MANOREYESSES

PARTICIPATION AU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Samedi 17 septembre, nous avons organisé un bal sur des musiques des années 45-50 avec le groupe Atomic Cocktail sur le parvis de l'église de Norrey. C'était très festif et enlevé ! Certaines personnes avaient revêtu des tenues d'époque. Une exposition de véhicules de cette période participait au décor. Un groupe de jeunes, en tenue, proposait des jeux pour faire découvrir la vie au Moyen-Age autour du jardin médiéval. Ils ont reconduit ces activités le dimanche après-midi. Bravo à eux !



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dimanche 18 septembre après-midi dans l'église, nous avons accueilli une très belle exposition de dentelles de l'association "Méli-Mélo fuseaux" de Cormelles-le-Royal. Les dentellières étaient nombreuses sur la commune au XIX^e siècle. Des visites libres, des documents, des livres, etc étaient aussi au programme. Des visites libres avec documents étaient organisées dans la chapelle seigneuriale rue de l'église avec accès à la crypte.



DIVERSES ACTIONS

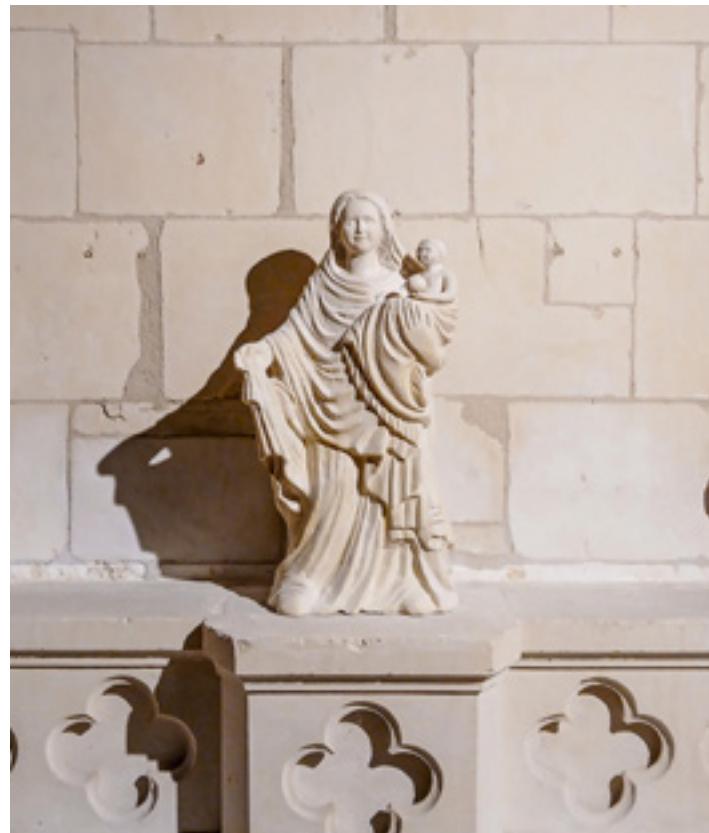
Nous avons participé au Téléthon organisé dans la commune lors de l'après-midi jeux le samedi 26 novembre : nous proposions le jeu du palet breton. Dans l'église de Saint-Manvieu, nous avons restauré un panneau explicatif du sauvetage de certains éléments d'architecture après le bombardement de la chapelle seigneuriale.

Nous avons décoré de deux guirlandes de Noël l'extérieur de l'église de Norrey. Elles ont été réalisées par des bénévoles à partir de gabarits de photos de feuilles sculptées dans la pierre, à l'intérieur, par les bâtisseurs.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2025

Comme chaque année, nous participerons à l'événement départemental Pierres en Lumières le vendredi 16 mai. Nous proposerons un concert de contrebasse chant et percussions dans un cadre illuminé en couleur pour mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel du XIII^e siècle. Comme annoncé en 2024, nous allons faire restaurer une belle Vierge en pierre (env. 160 cm sans la tête) qui se trouvait dans la chapelle seigneuriale et qui a été brisée lors des bombardements de 1944. Nous vous proposons de participer à ce financement par un don défiscalisable. Notre association met en valeur et fait vivre le patrimoine classé de la commune pour le transmettre aux générations futures : n'hésitez pas à venir nous aider et à nous rejoindre !

Contact : ☎ 06 71 23 02 73
E-mail : m.landron@saintmanvieunorrey.fr



STATUE DE LA VIERGE

Nous avons eu la chance de recevoir en cadeau une statue de Vierge en pierre (env. 50 cm) par une sculptrice. Elle a été installée dans la chapelle dédiée à l'église de Norrey et sera bénie.

APE LES P'TITES CANAILLES DE SAINT-MANVIEU-NORREY

Le marché de Noël a accueilli près de 200 enfants avec un sachet de bonbons. Le Père Noël est arrivé en musique. Il a pu prendre place dans un décor de Noël pour que les enfants puissent prendre la pose à ses côtés. Des loisirs créatifs ont été proposés : pomme de pin décorée, un adroit pliage pour créer un sapin de Noël, un flocon de Noël avec des perles. Les enseignants ont pu vendre les créations de Noël que les enfants ont préparées avec cœur à l'école.

Il y avait également un jeu où les enfants devaient replacer le nez du Renne de Noël les yeux bandés. Ils ont reçu un petit cadeau pour leur participation. De plus, 10 exposants étaient présents afin de vendre leurs produits artisanaux : couture, bières, bijoux, mugs... La buvette proposait de nombreuses boissons dont l'incontournable vin chaud pour célébrer les fêtes de fin d'année.



COMITÉ DE JUMELAGE

Au printemps 2024, nous avons fêté les 30 ans du comité de jumelage en France. À cette occasion, nos amis allemands ont offert un banc de l'amitié qui a été installé devant l'école de Saint-Manvieu pour deux ans. Il partira ensuite vers Grainville sur Odon puis Cheux car il a été décidé que ce banc ferait le tour des communes jumelées avec Unterpleichfeld.

À vos agendas : soirée bavaroise le 8 mars, voyage en Allemagne à l'Ascension et concert Tribute to Johnny le 14 juin à Saint-Manvieu.

Contact et réservations :

Arnaud Potier : arnopotier1@gmail.com



CDECV

Le Comité de l'Environnement et du Cadre de Vie entre dans sa 19^{ème} année d'existence. Son action depuis 2006 est motivée par la volonté de concilier développement industriel, commercial et cohabitation harmonieuse avec l'habitat.

SANDERS

Créé à l'occasion du lancement de l'activité de trituration du colza par l'entreprise Sanders, le CDECV a alors obtenu après trois longues années de discussions avec l'entreprise, mais aussi avec la Préfecture et la Dreal, la mise en place d'un filtre sur l'unité de production d'huile par trituration du colza. Ce filtrage avait alors en grande partie résolu les problèmes d'odeurs.

Malheureusement, nous enregistrons depuis maintenant 4 à 5 ans des odeurs provenant de la chaîne de fabrication d'aliment bétail. Ces odeurs dont l'intensité varie, perturbent en fonction de l'orientation du vent la qualité de vie des habitants. L'entreprise Sanders en recherche de solution, a installé en 2024 un dispositif de brumisation censé masquer les odeurs. Nous avions alors fait part à

l'entreprise de nos doutes quant à l'efficacité de cette méthode et des questions sur les conséquences pour l'environnement des produits masquant utilisés. Nous sommes obligés de constater que le dispositif est inefficace et nous avons toujours des interrogations sur l'innocuité des produits utilisés.

Nous avons donc demandé à l'entreprise le 6 janvier 2025 de nous proposer une autre méthode pour supprimer les nuisances liées à la fabrication des aliments bétail. L'entreprise a entendu cette demande et une prochaine réunion, le 17 février 2025, doit nous permettre de recueillir les propositions de solution.

CENTRALE À BÉTON

Nous avions soutenu l'action de l'association de Bretteville l'Orgueilleuse. Dernièrement, nous avons appris par la presse que la municipalité ne soutiendrait plus le projet ? À suivre ...

AÉROPORT

Par article de presse, nous avons appris que l'exploitation a été confiée au groupe Alliance. Les ambitions affichées de développement feraient passer le nombre

de passagers de 300 000 par an à 450 000 en 2030, avec malheureusement à la clé une forte augmentation des survols de notre commune et des communes voisines ! Nous avons questionné la Préfecture sur ce qu'il en serait plus précisément sans obtenir de réponse à ce jour. Dans le même temps, nous apprenons que la Région souhaiterait diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre ?

Pour mémoire, notre action associée à d'autres a permis l'abandon du projet d'allongement de la piste. Pourquoi n'en serait-il pas autant du projet d'agrandissement de l'aérogare alors que la Normandie dispose déjà de 4 aéroports dans une période où l'on cherche des budgets pour assurer l'essentiel, comme la construction d'école ou le traitement de l'eau ?

VOLTIGE

Comme annoncé lors de ses voeux par notre Maire, il n'y aura plus de vols les dimanches après-midi. C'est une bonne nouvelle, néanmoins, l'activité sera plus largement possible le samedi notamment ; à suivre donc.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Réfection du lotissement des tilleuls 2024.
- Réfection provisoire de la rue du Haut de Marcelet en 2024 dans l'attente de l'effacement des réseaux (en 2026) par le S.D.E.C.
- Réfection des réseaux d'eau rue de la Bouille : les travaux sont prévus jusqu'en avril 2025. Le syndicat de l'Eau du bassin caennais rénove les canalisations d'eau qui permettent d'alimenter Cheux. Nous avons obtenu qu'une déviation soit mise en place pour les poids lourds. Ils ne doivent pas passer par notre commune durant les travaux. La gendarmerie renforce les contrôles pour veiller au respect de l'arrêté municipal.

PROJET DE PISTE CYCLABLE

En 2025, les travaux pour créer **une piste cyclable entre Cheux et Carpiquet** vont commencer. La première tranche qui ira de Cheux à la sortie de Marcelet sera faite cette année.

Aménagements à la gare de Norrey : un parc à vélos a été aménagé côté Norrey par Caen la Mer. Un parking est aussi à l'étude pour pour permettre aux voitures de se garer de ce côté.

Pour rappel : au départ de Norrey, le trajet ne coûte qu'1,60 € et vous permet ensuite de prendre le bus ou le tram. Le train vous amène en 10 minutes aux rives de l'Orne.

- Réfection du chemin de la Mare qui mène à l'école Sainte Catherine de Sienne
- Pose d'un ralentisseur (plateau) rue du Colonel Baker.
- Réfection des parties les plus endommagées de la rue du Perron.
- Marquage au sol de la zone 30 rue de Bouliesse.
- Réfection du haut de la rue de l'église (première tranche en 2025) et de la rue centrale jusqu'à la D9 (après réfection des réseaux d'eau potable) en 2025.

AMÉNAGEMENT DE 2 STOPS RUE DE BOULIESSE

Ces aménagements ont été mis en place par les services de Caen La mer suite aux réunions organisées avec les habitants de cette rue.

Les habitants se plaignent en effet d'un manque de civisme des automobilistes, des chauffeurs d'engins agricoles et de poids lourds qui passent par cette rue. L'objectif est de faire ralentir les véhicules. Et comme les priorités à droite sont peu respectées, nous espérons que les STOP le seront davantage.

TRAVAUX DE VOIRIE DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La RD147 A reliant Verson à Lidl a été complètement refaite par les services du Département. Le virage dangereux a été modifié pour le rendre moins accidentogène. Nombreux sont ceux qui nous ont demandé pourquoi n'y a-t-il pas eu de piste cyclable réalisée en même temps. Le Conseil Départemental a refusé d'accéder à cette demande que nous avons portée avec la Maire de Verson. En échange, ils ont décidé de ne pas faire la bande multifonction prévue à l'origine pour que les services de Caen la Mer puissent créer une piste cyclable ultérieurement.

Nous allons nous mettre très vite au travail avec le Vice-Président en charge de la mobilité de la communauté urbaine, **Thierry Saint**, pour que cette piste qui fait partie du schéma cyclable de Caen la Mer, puisse sortir de terre rapidement.

TAILLE DES HAIES

L'élagage des haies est recommandé du 31 juillet au 15 mars. Nous rappelons qu'il faut éviter que votre haie déborde sur le domaine public pour laisser passer les piétons en sécurité et pour faciliter le travail de la factrice de la commune.

LOTISSEMENTS

HAMEAU DU ROY À MARCELET

Bonne nouvelle pour les habitants, le lotisseur Kaufman et Broad a enfin accepté de faire les derniers travaux nécessaires pour que le lotissement soit rétrocédé dans le domaine de Caen la Mer. L'entretien des espaces verts et de la voirie sera assuré en 2025 dès que le processus sera achevé par les agents de la communauté urbaine.

LOTISSEMENT LES BLÉS D'OR II, CHEMIN COLETTE MARIN-CATHERINE

La réalisation des aménagements de voirie sera effectuée en 2025.

LOTISSEMENT RUE DU VILLAGE / RUE JEANNE MARIE DE GASTEBLED

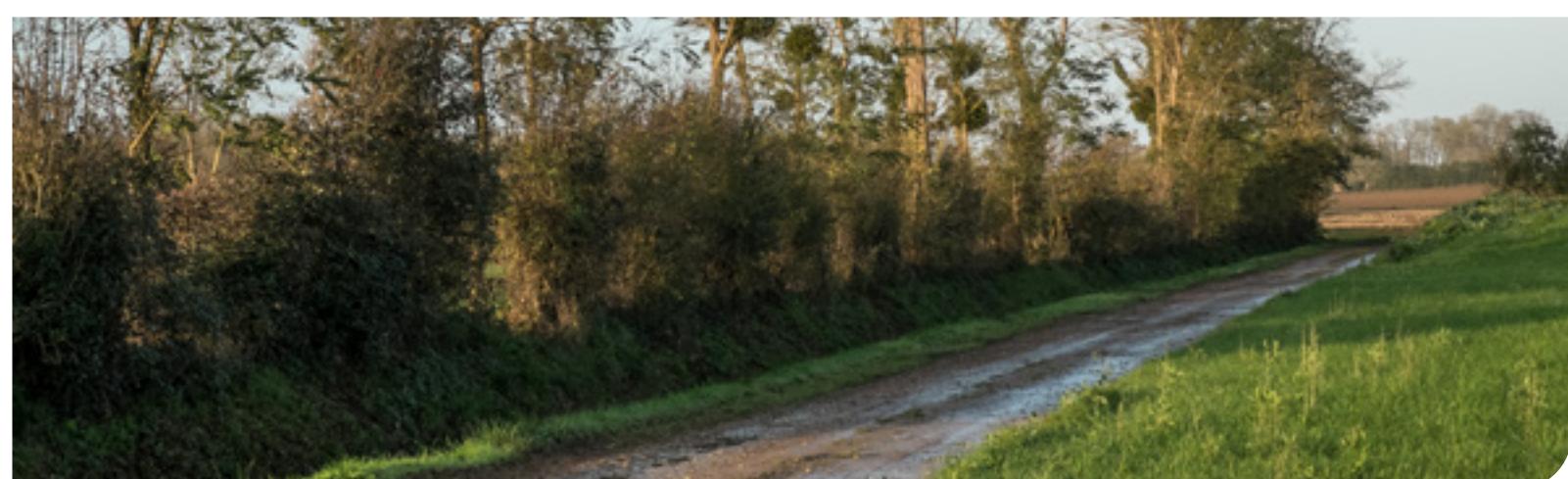
Le lotisseur nous a demandé un délai supplémentaire pour réaliser les chaussées. Nous reviendrons vers lui en juin pour savoir quand il sera en mesure de terminer les travaux. Nous avons également demandé à l'entreprise Derichebourg d'assurer la collecte des ordures ménagères en porte à porte comme prévu à l'origine, compte tenu du fait que la route actuelle est praticable.

LOTISSEMENT RUE DES MOULINEAUX

Une première tranche devrait débuter en 2025. Il s'agit de parcelles situées en bordure de départementale.

VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX

La commune doit assurer la viabilisation des terrains de Norrey et de Marcelet avant de les mettre en vente.



ABANDON DU PROJET DE CENTRALE À BÉTON

La commune voisine de Thue et Mue a annoncé vouloir renoncer au projet de centrale à béton porté par l'entreprise Pigeon Béton. L'équipe municipale de Saint-Manvieu-Norrey se réjouit de cette décision. En effet, suite aux craintes que vous nous aviez fait remonter à l'annonce de ce projet, nous avons fait part de notre opposition à ce projet au Maire de Thue et Mue.

CÈDRE SUR LA PLACE DE SAINT-MANVIEU

Suite aux dernières intempéries, le cèdre qui est sur la place de Saint-Manvieu devra être abattu. Il a provoqué un accident début décembre. Une voiture a été complètement endommagée et fort heureusement nous n'avons pas eu de victime à déplorer. Déjà dans le mandat précédent, cet arbre a fait l'objet d'élagages préventifs et nous avons fait procéder ces 5 dernières années à son entretien pour tenter de le sauver mais les tempêtes récentes l'ont considérablement déséquilibré. Le bûcheron de Caen la Mer qui l'a expertisé nous conseille de le faire abattre.

Nous laisserons une partie du tronc en place en attendant de savoir ce que nous allons en faire pour conserver la mémoire de cet arbre : utiliser le bois pour un projet communal, le transformer en totem etc... À vos suggestions !

BILAN 2024 DE NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Action	Descriptif de l'action	Intérêt pour la transition écologique
Plantation de haies participative	En partenariat avec une association du Fresne-Camilly, les habitants ont été invités à venir planter des arbustes le long du stade et à Norrey dans l'espace vert du lotissement de l'Orée du bois.	Plantation de haies avec des essences locales
Plantation du jardin sensoriel autour de l'aire de jeux	Pour embellir l'aire de jeux, les agents communaux ont implanté un jardin sensoriel (avec des plantes aromatiques lavandes, romarin etc.)	Faire découvrir la biodiversité aux enfants Verdir l'aire de jeux
Plantation d'un jardin médiéval	À l'initiative de l'association Les Pierres manoreyses, installation d'un premier carré d'un jardin médiéval	Découvrir les végétaux du Moyen-âge Réaliser le carré médiéval avec les matériaux de l'époque (noisetier pris dans une haie de la commune)
Réfection de la place Hilpersthausen à Norrey	Création d'un terrain de pétanque et revégétalisation de la place qui était un vieux terrain de basket à l'abandon	Renaturation de la commune
Distribution de compost aux habitants	En partenariat avec Caen la Mer	Amender les jardins avec du compost
Collecte éphémère de déchets avec la Coop 5%	En partenariat avec Caen la Mer	Recycler de vieux appareils électroménagers
Mise en place de l'opération pieds de mur avec la MEEP et Caen la Mer	Le secteur Ouest a fait le choix de demander aux habitants d'entretenir les pieds de murs.	Favoriser le retour de la biodiversité. Moins utiliser le désherbage au gaz.
Nouvel éclairage de l'église Notre Dame des Labours réalisé aux normes des monuments historiques	Réfection complète de l'installation électrique de l'église Notre Dame des Labours avec installation d'éclairage LED et aux normes monuments historiques	Réaliser des économies d'énergie
Remplacement des éclairages publics de plus de 30 ans par des éclairages LED	En partenariat avec le SDEC	Réaliser des économies d'énergie
Plantation de fleurs et jardinières avec des végétaux demandant moins d'arrosage	Repenser le fleurissement de la commune	Adapter le fleurissement au changement climatique en collaboration avec la MEEP
1 arbre mort ou coupé = 2 arbres plantés	Remplacer les arbres morts ou vieillissants par des sujets plus jeunes.	Les arbres jeunes piégent plus de carbone.
Poursuite de l'étude du projet de regroupement scolaire	Regrouper et rénover nos deux écoles	Faire des économies d'énergie Débitermer les cours d'école Projet de réagencement des cours en partenariat avec l'école qui mettra à contribution les enfants.
Entretien du bassin d'orage à Norrey	Le bassin d'orage de Norrey (rue de l'Oratoire) a été remis en état par le secteur Ouest après qu'il a été rétrocédé par le Conseil Départemental à Caen la mer.	Lutter contre les inondations dans le secteur de Norrey
Ouverture d'un tiers lieu	Lieu avec un animateur numérique, présence de la directrice des services éducatifs et point info 14 Rénovation bâtiment avec installation d'une pompe à chaleur, isolation complète, réparation du toit et agrandissement	Avoir un bâtiment économe en énergie Favoriser l'utilisation d'un espace commun pour réduire la fracture numérique



ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS • Une compétence de Caen la Mer

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Caen la Mer dispose d'une zone à faibles émissions mobilité. Il s'agit d'une obligation inscrite dans la loi Climat et résilience, imposée aux agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Ce dispositif consiste à délimiter un périmètre dans lequel la circulation des voitures est réglementé, en fonction des émissions de polluants atmosphériques qu'elles génèrent. Le système de vignettes Crit'Air, certificat de qualité de l'air, permet d'établir une classification des véhicules en ce sens.

Pourquoi une ZFE ?
Comme l'exige la loi, la ZFE devra couvrir au moins 50% de la population de l'aire urbaine de Caen la Mer, soit un peu plus de 100 000 habitants. Dans cette zone, la circulation des véhicules non classés (antérieurs à 1997) sera interdite : il s'agit d'un périmètre minimal.

L'intérieur du périphérique a été retenu comme périmètre de cette ZFE. Onze communes sont directement concernées : Bretteville-sur-Odon, Caen, Carpiquet, Eerville, Hérouville Saint-Clair, Ifs, Mondeville,

Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne, Louvigny et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

Cependant, c'est l'ensemble des 48 communes qui sera concerné, car c'est le fait de traverser la ZFE qui est pris en compte pour la circulation des véhicules, et non le lieu de résidence.

En savoir plus :
<https://caenlamer.fr/zone-faibles-emissions>

TEMPÊTE KIRK

Une tornade particulièrement violente a touché le stade de Saint-Manvieu-Norrey le 8 octobre. Il n'y a eu que des dégâts matériels au niveau des clôtures du stade, ainsi que sur des voitures. Les joueurs du FC Hastings Football Club RCSMN, qui étaient à l'entraînement, ont eu une grosse frayeur et fort heureusement il n'y a eu que deux blessés légers à déplorer.

Nous remercions aussi tous les élus qui sont intervenus pour gérer l'urgence, la famille Vandecandeler qui a aidé à déblayer la RD9 avec ses tracteurs ainsi que les services de Caen la Mer et de l'Agence Routière Départementale.

Il nous a fallu un peu de patience pour obtenir un accord entre l'assurance de la commune et celle du Conseil Départemental

(les arbres qui sont tombés sur la clôture leur appartiennent). Les travaux de remise en état de la clôture du terrain d'honneur et de la clôture qui longe l'aire de jeu pourront commencer dès que l'entreprise retenue sera disponible.

COMMISSION SCOLAIRE

Effectifs scolaires :

École élémentaire : 159 élèves

Maternelle : 83 élèves

Soit 242 élèves dont 43 du Mesnil-Patry

Travaux effectués en 2024

Côté école maternelle :

- Aménagement d'un placard dans la classe de Paul Leprince
- Remplacement d'éléments de sécurité (anti-pince-doigts, fixation de meubles...)
- Réparation des lits cassés
- Enlèvement d'un bungalow et déplacement de la clôture

Côté école élémentaire :

- Réparation de la chaudière
- Aménagement de la cantine pour permettre l'accueil des 48 CP et de faire le repas en 3 services (sortie aménagée sur le côté, déplacement de la clôture, achat de mobilier et de vaisselle)
- Remplacement d'éléments de sécurité
- Transfert de la garderie dans l'espace garderie et aménagement d'une classe dans un bungalow

En prévision

- Mise à disposition du bureau du RPE pour l'équipe de l'école élémentaire.
- Aménagement d'un espace bibliothèque à la maternelle et aménagement d'un bureau pour Monsieur Leprince.
- Réflexion engagée pour mieux mettre les enfants à l'abri en cas d'intempéries à Saint-Manvieu. Une classe est pour l'instant ouverte en cas de mauvais temps exceptionnel pour que les enfants qui le souhaitent puissent se mettre à l'abri.
- Installation d'un système de régulation du chauffage à la maternelle.



de meilleure qualité a forcément un coût plus élevé, nous avons aussi interrogé les parents pour savoir s'ils souhaitaient payer plus cher. Nous avons également posé des questions sur la gestion de ce temps périscolaire. Tout ceci ayant pour objectif de nous permettre de répondre au mieux aux attentes des enfants et de leur proposer une pause méridienne plus agréable.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires débutent le 24 février. Rendez-vous sur le site de la mairie pour y trouver toutes les informations et l'onglet pour s'inscrire. Nous avons besoin de connaître assez tôt le nombre d'inscrits en maternelle car les effectifs dont nous disposons nous font craindre la fermeture d'une classe.

Restauration scolaire

L'appel d'offre pour le marché de restauration sera relancé en mars prochain. Un sondage a été réalisé auprès des familles pour faire le point sur leurs attentes. La question étant de savoir si nous continuons avec le même prestataire, Convivio, qui fournit les plats en liaison chaude ou si nous prenons un autre prestataire qui pourrait proposer une offre plus qualitative. Sachant qu'avoir un service



Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Calvados

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, s'adresse aux victimes de violences conjugales, physiques, sexistes ou sexuelles. Il vous propose un accompagnement dans différents domaines :

- Accès aux droits,
- Aide aux victimes et lutte contre les violences sexistes,
- Emploi, formation et création d'entreprise,
- Vie familiale et parentalité,
- Éducation et citoyenneté,
- Vie quotidienne (budget, démarches administratives).

Afin d'obtenir un rendez-vous dans l'une des permanences du département, vous pouvez les contacter au 02 31 62 32 17.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur calvados.cidff.info



REMISE DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Comme chaque année, le CCAS a offert à nos plus de 65 ans la possibilité de recevoir, sur inscriptions, un colis de Noël, provenant de l'épicerie fine Jamard, située à Évreux. Afin de les distribuer dans la convivialité, nous avons organisé un goûter le 11 décembre 2024.

Ce moment, à l'approche des fêtes, a permis de nous retrouver autour d'un vin chaud réalisé par l'équipe du CCAS et de fallues commandées chez **Marina Bénard**. Cette année, nous avons offert 226 colis.

SOUTIEN AUX HABITANTS DE MAYOTTE

Depuis le passage du cyclone Chido, si vous souhaitez effectuer des dons, matériels et financiers, pour aider Mayotte et les Mahorais, vous pouvez contacter l'adresse mail suivante : dons-chido-prefecture@mayotte.gouv.fr.

Dans votre courriel, précisez la nature de votre don et sa localisation. À leur arrivée, les dons seront pris en charge par une plateforme logistique et répartis à différents organismes, dont les CCAS des communes de Mayotte et la Croix-Rouge, selon les besoins recensés.

Aujourd'hui, les besoins les plus pressants sont : le matériel scolaire, la nourriture sèche et les boîtes de conserves, le matériel de bricolage ou encore le matériel de maison (électroménager).

Nous vous remercions de ne pas envoyer de denrées alimentaires périssables, ni de vêtements.



Si vous souhaitez effectuer un don financier, la Fondation de France et la Croix-Rouge Française ont ouvert des plateformes pour les recevoir. Nous vous remercions de ne pas envoyer d'argent par pli postal.

Pour en savoir plus :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Actualites/Cyclone-CHIDO/Faire-un-don/CHIDO-Faire-un-don>



CHRONIQUE HISTORIQUE

Quelques notes historiques rédigées en 2000 sur l'ancienne église de Saint-Manvieu et sa chapelle seigneuriale située rue de l'église

Quelque peu à l'ombre de son illustre voisine, l'église Notre Dame des Labours de Norrey, celle de Saint-Manvieu n'en avait pas moins le charme, avant 1944, d'une église de campagne blottie au fond de la vallée de la Mue, avec son clocher tout en battière.

Endommagée à la libération, elle ne fut pas restaurée et même détruite par la suite, n'étant pas classée par les Monuments Historiques comme la chapelle seigneuriale y attenant.

Dans l'attente de la construction de la nouvelle église, consacrée en 1958 par Monseigneur Pinault, évêque missionnaire de Cheng-Tu, en Chine, la vie religieuse dans la commune avait lieu dans un des bâtiments construit par les Allemands dans le bois du château de la Mare, appartenant à l'époque à Monsieur Morel et à sa sœur Mademoiselle Morel.

Toute la communauté paroissiale se retrouvait pour les cérémonies (messes, communions, baptêmes, mariages, inhumations). Les cloches de l'ancienne église annonçaient les offices depuis le clocher provisoire attenant, construit avec des traverses de chemin de fer.

Avec l'ouverture du nouvel édifice, la chapelle provisoire fut abandonnée dans son écrin de verdure.

Quant à la chapelle seigneuriale, bien que classée, elle était un peu oubliée.

Depuis 1998, quelques conseillers municipaux ont décidé de remettre en état, bénévolement, ce patrimoine de notre commune.

Depuis l'été 1999, l'intérieur de la chapelle est nettoyé. L'autel, recouvert de mousse, est lavé, les boiseries re teintées.

Durant l'été 2000, c'est au tour de la crypte d'être dégagée de ses gravats, les murs grattés des graffitis de peinture noire laissant apparaître la première pierre posée en 1605 ainsi que des signatures datant du XIX ème siècle. Elles ont été apposées par des ouvriers lors de restaurations antérieures. Plus de 130 personnes sont ainsi venues visiter le monument lors des Journées du Patrimoine.

Quant à la chapelle provisoire, son toit s'effondrera complètement sur l'édifice le 8 mai 2001 suite à la chute d'un arbre lors de la tempête de décembre 1999. La petite équipe, aidée par de très bons copains de la commune, entreprend de dégager entièrement le toit, avec le consentement de Madame et Monsieur Lepargneur, les propriétaires actuels.

Sous les décombres se trouveront ainsi dégagés : le Maître Autel de l'ancienne église, le buste du grand Christ, les très belles statues en pierre de Saint Joseph et l'Enfant Jésus, Saint Michel Archange et l'Immaculée Conception, ainsi qu'une statue peinte de la Vierge. Dans une autre pièce, on trouve l'autel de la Vierge, sculpté sur le devant et dont la table est couverte de peintures. D'autre part, les fonds baptismaux, mis à l'abri par Madame Lepargneur, sont de nouveau dans l'église de Saint-Manvieu.

À l'occasion de la fête de Saint Marc en Plaine en 2002, les deux autels ont trouvé place dans cette nouvelle église.

Merci à ceux qui ont œuvré à la sauvegarde de certains précieux éléments de cette architecture et à leur témoignage.

BIENFAITS ET RECETTE DU KÉFIR



Le kéfir est une boisson issue de la fermentation de fruits. Tendance, le kéfir fait beaucoup d'adeptes. On lui porte de nombreux bienfaits mais aussi quelques précautions (se renseigner sur Internet).

Pour comprendre comment fonctionne le kéfir, il faut parler prébiotiques et probiotiques. La boisson fermentée est obtenue par la transformation du sucre présent dans un liquide grâce à des bactéries, des moisissures microscopiques ou des levures. C'est ainsi que sont créées des substances bénéfiques au fonctionnement de notre corps permettant de :

- Renforcer nos défenses immunitaires
- Favoriser la digestion
- Agir positivement sur l'humeur
- Favoriser le bon fonctionnement de la mémoire
- Booster les vitamines déjà présentes dans les ingrédients utilisés

Boire du kéfir est aussi une manière de créer un véritable rempart contre les attaques de l'hiver ! Vous pouvez facilement trouver ces boissons de kéfir dans les magasins bio, les boutiques spécialisées ou en ligne. Néanmoins, vous pouvez aussi le faire vous-mêmes :

1. Mettre les ingrédients (*grains, figues et citrons*) dans la bouteille ou le bocal sans remplir complètement, et fermer hermétiquement. Laisser macérer 1 ou 2 jours entre 15°C et 20°C.
2. Lorsque la figue se gonfle de gaz et flotte, c'est prêt. Ouvrir, filtrer et récupérer les grains en supprimant sommairement les déchets. Éviter de mettre les grains en contact avec des objets métalliques car cela risquerait de les faire mourir.
3. Pour finir, remplir une bouteille en verre avec le liquide issu de la fermentation. La boisson se conserve ensuite plusieurs jours au réfrigérateur.

Si vous souhaitez tester cette recette et que vous voulez des grains de kéfir, contacter Clotilde Lecerf par mail : c.lecerf@saintmanvieunorrey.fr ou par sms au ☎ 06 64 77 06 91





CONCERT CHARLIE BLONS

Nous avons accueilli à l'église, le 12 octobre, le concert intimiste de Charlie Blons, manorey et professeur de musique sur la commune, accompagné d'un musicien à la guitare et au chant. Le public et l'émotion étaient au rendez-vous. Ils ont laissé place, en première partie, à un tout jeune pianiste manorey Cyril, qui a joué deux morceaux avec talent. Nous espérons les écouter à nouveau à d'autres occasions.

ATELIER DE CONVERSATION ANGLAISE

Chaque mois, une vingtaine de personnes se réunit autour de Catherine et David, couple franco-britannique manorey, pour apprendre l'aisance verbale en anglais, peu importe le niveau. Atelier qui a connu un succès immédiat car déjà complet !

MILLÉNAIRE DE CAEN

Notre commune a été retenue pour intégrer le parcours culturel du Millénaire de Caen.

Ellande Jaureguiberry, ancien étudiant des Beaux-arts de Caen, qui a aujourd'hui une renommée internationale sur le marché de l'art réalisera deux statues en céramique qui viendront orner le tympan de l'église Notre Dame des Labours. Ces céramiques feront référence à tous les visages des gargouilles et autres statues que l'on découvre en déambulant dans l'église. Les statues seront exposées du 20 juin au 31 décembre le temps du Millénaire et seront propriété de Caen la Mer, mais si nous souhaitons les conserver, elles pourront y rester ensuite.



CAFÉ LECTURE

À l'occasion de l'événement national annuel du Printemps des Poètes, nous vous proposons de venir partager un moment convivial autour de lectures : **Maryvonne Guettier-Leneveu**, autrice manoreyse, viendra présenter ses livres dont « Les Flonflons du bal » sur ses souvenirs d'enfance à Clécy et un livre de poésie. **Bruno Fern**, auteur de livres, présentera ses ouvrages sous forme de devinettes, cela s'adresse aux personnes de 7 à 77 ans. **Manon Tanquerel**, petite fille d'une manoreyse, nous présentera son travail d'écriture publié, notamment lorsqu'elle était étudiante, des habitant.e.s de la commune, dont des bénévoles de l'association **Lire et Faire Lire** auprès des élèves de nos écoles et des jeunes de la commune liront de petits textes. Vente et dédicaces, exposition à découvrir probablement en mairie (à confirmer), surprise musicale, café et goûter offerts aux participants.

Si vous écrivez ou si vous connaissez des personnes de la commune qui écrivent et publient, ou des personnes qui exposent n'hésitez pas à nous les faire connaître.





Rencontrez vos élus

Maire : **Léonie Angot-Hastain**

06 37 88 89 70 · maire@saintmanvieunorrey.fr

1^{er} adjoint : **Fabrice Deroo**

Intercommunalité, affaires générales & travaux

06 45 62 09 49 · f.deroo@saintmanvieunorrey.fr

2^{ème} adjointe : **Clotilde Lecerf**

Culture & communication

06 64 77 06 91 · c.lecerf@saintmanvieunorrey.fr

3^{ème} adjoint : **Christophe Declomesnil**

Finances, gestion des salles & associations

07 49 14 19 52 · c.declomesnil@saintmanvieunorrey.fr

4^{ème} adjointe : **Barbara Jacquet-Grambec**

Affaires sociales & jeunesse

07 49 19 74 94 · b.jacquet-grambec@saintmanvieunorrey.fr

5^{ème} adjoint : **Jean-Baptiste Morin**

Urbanisme, habitat & environnement

07 86 27 46 38 · jb.morin@saintmanvieunorrey.fr



AGENDA

MARS

8 mars

Soirée Bavarroise
Comité de jumelage

15 mars

Carnaval de l'APE

23 Mars

Café lecture « Printemps des poètes »
Commission culture

30 Mars

Repas des anciens
CCAS

AVRIL

En avril

Vente de sacs à tarte par l'APE
pour financer un voyage scolaire

5 avril

Proposition de sortie à Honfleur
Commission Culture

26 avril

Loto de l'APE

MAI

16 mai

Pierres en lumières
Les Pierres manoreyses

du 28 mai au 1^{er} juin

Séjour à Unterpleichfeld
Comité de jumelage

JUIN

14 juin

Concert Tribute to Johnny Halliday
Comité de jumelage

27 juin

Restitution atelier chant et concert duo
« Aux chandelles » d'Annette Banneville
AMSL et Commission Culture

28 juin

Kermesse de l'APE



PUBLICATION

Directrice de la publication

Léonie Angot-Hastain

Rédactrice en chef

Clotilde Lecerf

Interviews, rédaction, photographies

Léonie Angot-Hastain, Fabrice Deroo,

Clotilde Lecerf, Marie Landron,

Anthony Ceccarelli.

Conception & Réalisation

Pierre-wJean Parry | exai.fr/pjpparry

Impression

Caen Repro | www.caenrepro.com

Imprimé sur papier recyclé